



## CONTRAT DE REUSSITE ET D'ENGAGEMENT LES REGLES d'OR du Lycée Fernand Forest

- 1 : Je me présente avec mon carnet à l'entrée du Lycée
- 2 : J'arrive à l'heure
- 3 : Je suis présent(e) tous les jours
- 4 : J'ai mon matériel : Livres, stylos, sac etc...
- 5 : Je me présente en cours d'enseignement professionnel avec ma tenue professionnelle et au lycée dans une tenue adaptée. (À éviter pantalon troué, tenue de plage...)
- 6 : Je me déconnecte de mon téléphone dans les cours et les couloirs et j'enlève ma casquette à l'intérieur du lycée.
- 7 : Je demande de l'aide quand j'en ai besoin
- 8 : Je participe activement en cours et non couché sur ma table
- 9 : Je sais que j'ai du travail personnel (Devoirs, révision, recherche de stage...)
- 10 : Je respecte toutes les personnes et tous les matériels ainsi je serai respecté(e).

Et en plus de tout cela, bien manger et bien dormir

C'est le succès assuré !!!!!!!





Vos responsables légaux sont informés  
régulièrement de votre réussite et de votre  
engagement.

En cas de non-respect, tout le personnel du lycée est en droit

- De demander au Chef d'établissement :
  1. Une exclusion temporaire voir définitive du Lycée
  2. Une mesure de responsabilisation
  3. Un Blâme, Avertissement
  
- Ou de vous demander de :
  4. Retourner à la maison avec accord de vos parents
  5. Effectuer une ou des heures de retenue
  6. Fournir un travail écrit
  7. Faire une remarque orale ou écrite

Mais le plus grave serait votre échec à l'examen !!!!



Signatures :

Elèves :

Parents

Lycée